

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 35 (1943)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

29 décembre: L'ACF du 13 octobre 1942 instituant un impôt sur le luxe est complété par un nouvel arrêté.

A l'effet d'augmenter les ressources du «Secours suisse d'hiver» pour l'hiver 1942/43, le DEP est autorisé à verser à cette institution aux conditions définies une subvention unique de 500,000 francs (ACF).

L'ordonnance du DEP du 29 décembre 1939 tendant à assainir les prix de vente dans l'horlogerie est prorogée jusqu'au 31 décembre 1945. (Ordonnance du DEP.)

29 décembre: La livraison, l'emploi et l'emmagasinage de benzine roumaine de première qualité, de benzine mi-lourde, de produits de la distillation de la benzine et d'hydrocarbures benzéniques sont soumis à l'autorisation. (Ordonnance de la section des produits chimiques et pharmaceutiques de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail.)

---

## Bibliographie.

*Elisabeth Huguenin: La Femme devant son Destin.* Editions de La Baconnière, Neuchâtel.

Il y a une quinzaine d'années mourait en Suisse une femme de haute valeur, de vaste intelligence, douée de telles capacités que ses amis disaient qu'elle aurait fait un conseiller fédéral remarquable: Madame Pieczynska. Elle consacra les dernières années de sa vie à une croisade pour que les jeunes filles soient enfin éduquées en vue de leur fonction maternelle, directe ou indirecte, lorsque ne se mariant pas, elles se consacrent à soulager les malheureux, à garder les enfants, à reconforter ceux qui sont écrasés par le poids de la vie.

C'est cette même campagne que reprend le livre d'Elisabeth Huguenin. Avec beaucoup de profondeur, d'intelligence et de cœur, elle nous expose le chemin parcouru par la femme dans son évolution actuelle; combien le machinisme d'une part, l'individualisme, de l'autre, ont modifié son rôle depuis que l'éducation patriarcale a fait place à la famille moderne. La généralité des hommes et des femmes restent confinés à une conception sans grandeur de la vie familiale: confort matériel, sécurité, économie sordide, milieu étouffant pour la jeunesse.

Lorsque, par une éducation bien comprise, la femme aura appris à considérer la chose publique comme une des tâches lui incombant, tout naturellement elle apprendra aux siens à faire passer les questions d'intérêt général avant leur intérêt particulier et les orientera vers les devoirs qui les attendent dans la cité. Alors, les jeunes générations masculines, qui n'ont pas connu le confort comme les précédentes, libérées de la conception bourgeoise de la vie, pénétrées de l'immensité de la tâche à accomplir, tendront la main aux femmes pour construire avec elles un monde plus fraternel. Il faut un mouvement d'opinion en faveur du mariage, que l'on respecte une bonne ménagère autant qu'un bon ouvrier. Quant à une bonne mère, c'est une artiste dans l'ordre de la vie. Et il es t bien des façons d'être mère: toutes les carrières de service social donnent aux femmes l'occasion d'exercer ce rôle bienfaisant, à condition qu'elles sachent se recueillir pour «accomplir les grandes choses comme petites et les petites comme grandes» selon le beau mot de Pascal.

Souhaitons que les vœux concernant une sérieuse réforme de l'éducation féminine soient bientôt pris en considération pour qu'à l'éducation purement intellectuelle succède cette formation de la femme complète, qui libérera des trésors de dévouement et de bonté, dont la pauvre humanité d'aujourd'hui a si profondément besoin.

A. D.